

Cultivons la Solidarité



BRETAGNE

De l'absence de comptabilité à l'action collective

Dans nos interventions actuelles, beaucoup d'agriculteurs n'ont plus de comptabilité pour raison d'impayés auprès de leur centre comptable. Les exploitants sont «en taxation d'office» auprès de la MSA et des impôts, ce qui veut dire des sommes prohibitives à régler. 300 exploitations seraient sans comptabilité rien que dans le département des Côtes d'Armor. Cet état de fait ne fait qu'aggraver les situations difficiles. Et que faire sans «compta» ?

Malheureusement beaucoup d'exploitations peuvent se retrouver en situation difficile, suite à l'effondrement de prix des produits, suite à des aléas climatiques, comme cette année en avril, suite à des problèmes techniques, suite à des problèmes personnels... Le repli sur soi va souvent de pair avec cette situation dégradée. L'incompréhension des tiers, le manque d'appuis de la part des structures institutionnelles, le peu de conseil des centres comptables focalisés sur la réglementation fiscale et sociale favorisent cet isolement.

Il faut réinventer des fonds de soutien collectif à la comptabilité pour que ces situations soient prises en compte. La Msa a, par le passé, proposé ce type d'aides. Ne faut-il pas réfléchir à un dispositif qui permette aux agriculteurs de débloquer la situation ? L'agriculteur aidé serait plus serein et retrouverait davantage d'autonomie dans la prise de décision. Le niveau des prix agricoles est insoutenable pour beaucoup, car les charges augmentent à un rythme supérieur à l'inflation. Il est de plus en plus difficile d'investir, de moderniser et même de changer d'orientation, car la trésorerie n'est plus disponible. La chimère de l'agrandissement, qui est pour certains censée répondre à cette problématique, crée de plus en plus d'individualisme.

Après deux ans d'application, la loi Egalim n'a pas permis une hausse significative des prix agricoles. Serge Papin, ancien directeur de SUPER U a remis au gouvernement une série de propositions pour apaiser les négociations avec les centrales d'achat et améliorer le fonctionnement de cette loi. Souhaitons que ces propositions soient « efficaces ». Mais elles nous paraissent insuffisantes pour permettre une remontée significative des prix payés aux agriculteurs, face à une internationalisation des échanges toujours aussi forte.

Il faut constater que les « bonnes volontés » ne suffisent pas face à la concurrence féroce que se livrent les centrales d'achat, qui prêchent le dialogue, mais jouent le chacun pour soi et divisent les agriculteurs en imposant leurs propres règles et cahiers des charges pour différencier leurs gammes. Elles l'affichent même dans leurs publicités.

L'individualisme de notre société a gagné le monde agricole. La division des positions est de plus en plus patente entre les tenants de telle ou telle orientation. Dans certains secteurs géographiques le dialogue est rompu et les tensions très palpables avec une partie de la société civile. Pourtant demain la vie dans le monde agricole et rural ne sera durable que, dans le respect les uns des autres, dans le respect de la terre.

Au vu de notre expérience sur l'accompagnement des agriculteurs en difficulté l'action collective a toute sa place au cœur de l'appui aux agriculteurs. Fasse que la pandémie actuelle, qui a mis en avant une demande pour du local et du français, amène à rebâtir une solidarité du monde paysan autour d'une agriculture diversifiée et qui permette de vivre dignement et sereinement.

LE COMITÉ DE REDACTION

Mai 2021

N° 70

Dans ce numéro :

Edito : P 1

De l'absence de comptabilité à l'action collective

Comité de rédaction

Pages centrales

De la solidarité familiale à Solidarité Paysans P 2

Thérèse Lebrun

Renaître dans son métier et reprendre la main ! P 2

Annie Le Mercier P 3

DLA

Marie-France Milot P 3

Dernière page P 4

La solidarité au cœur de la supervision
Marcel Vasnier

Solidarité Paysans de Bretagne
17 Rue de Brest
35000 Rennes
Téléphone : 02 23 30 46 91

Collège Côtes d'Armor
93, bd Édouard Prigent
22000 Saint-Brieuc
Téléphone : 02 96 78 07 21

Bureau de Rostrenen
32 rue Marcel Sanguy
22110 Rostrenen
Téléphone: 02 96 24 58 49

Collège Morbihan
ZA de Keravel
56390 Locqueltas
Téléphone : 02 97 67 51 33

Collège Ille et Vilaine
17, Rue de Brest
35000 Rennes
Téléphone : 02 99 50 70 65

Collège du Finistère
Hôtel-Pépinière d'Entreprises
4, zone de Lumunoc'h
29510 Briec
Téléphone: 02 29 20 08 09

Directeurs de Publication :
Raymond ROBIC et Paul RENAULT
ISSN: 1632-6660
<http://www.solidaritepaysans.org>

Imprimerie : Docuworld
14 rue des Charmilles
35510 CESSON-SEVIGNE

Job Le Ruyet était un paysan de Languidic. Sur sa ferme, il faisait du lait. Un accident sur ses vaches lui a fait perdre plusieurs animaux (8 vaches). Il les a remplacés, mais malheureusement pour lui, c'était dans les années de la mise en place des quotas laitiers et son année de référence fut celle où il a moins produit de lait du fait de la mortalité de ses bêtes. L'année suivante, la production était au top et donc la laiterie lui a appliqué des pénalités de dépassement. Un de ses fils, Daniel, adhérent Confédération Paysanne, salarié dans une coopérative l'a aidé financièrement et, au décès de ses parents, a gardé la ferme tout en travaillant à l'extérieur. Fatigué par du harcèlement sur son travail salarié, il est revenu à temps plein sur la ferme et s'est endetté pour s'agrandir. Peut-être a-t-il fait

un burn-out, mais cela s'est terminé par un suicide.

Un autre frère Denis, a pu prendre sa retraite jeune (53 ans), il devait venir l'aider malheureusement Daniel a décidé de mettre fin à ses jours. Depuis la ferme a été reprise par un neveu qui transforme les céréales produites en pâtes alimentaires.

En ce début d'année, Denis, vient aussi de décéder (suite de complication cardiaque). Il a souhaité que les dons lors de ses obsèques reviennent en partie à Solidarité Paysans. Denis était militant syndical ouvrier et très impliqué dans la vie associative de sa commune. La population en a été reconnaissante et fut très généreuse.

Au nom de Solidarité Paysans, un grand merci pour ce don mais surtout pour ce témoignage de solidarité.

Renâître dans son métier et reprendre la main !

Annie Le Mercier SP-22

(Les prénoms sont modifiés)

Anne : mon mari s'est installé en 1993 sur une exploitation laitière. Je travaillais alors à l'extérieur. C'est en 2000 que je me suis installée à mon tour sur la ferme. En 2006, au moment de la réflexion sur les mises aux normes en production laitière, un membre de la famille de Jean, lui aussi en production lait, nous relance pour créer un GAEC, avec mise aux normes commune, construite sur notre site. Le projet est réalisé, avec une mise en service des installations en 2009.

Deux problèmes vont surgir, et petit à petit dégrader profondément notre situation :

- Après la mise en service de la nouvelle installation, de gros problèmes sanitaires apparaissent . Nous nous débattons dans tous les sens pour rechercher les causes et trouver des solutions, sans résultat. Tous les conseils techniques qui sont passés disaient que ça venait de nous ; en particulier l'installateur de la machine à traire : jusqu'à venir me chronométrer à la traite et finir par me dire que je contaminais moi-même mes vaches parce que je ne portais pas de gants pour traire ! On se sentait impuissant, alors qu'on avait tout essayé !

- En plus, dès 2011, l'associé a demandé à sortir du GAEC, en se faisant accompagner pour cela par Solidarité Paysans.

Jean : moralement, c'était un coup dur, un sentiment de trahison familiale ; très lourd aussi en conséquences financières : embauche d'un salarié, perte de 20 ha ... Etape très très dure à vivre car cette sortie de GAEC ne prenait aucun souci de notre avenir à nous. Nous, on devait se priver de revenus pour faire face ...

Anne : pour finir ce qui concerne la machine à traire, le service juridique de Groupama a demandé une expertise indépendante. C'est le contrôle laitier qui a été nommé pour la faire,

et qui a trouvé la défaillance d'un réglage de la machine. On était à 3-4 ans de pourrissement de situation juridique (malgré l'aide d'un avocat soutenant) et financière (car moins de lait, pénalités sur la qualité, réformes dans le troupeau ...). Nous avons accepté l'accord amiable de l'installateur de la machine, même si c'était très loin de couvrir la réalité de nos pertes. Mais nous étions au bout du rouleau (moralement et financièrement). Et à ce stade, on a cru que ça suffirait pour régler le problème financier et sortir la tête de l'eau. Mais l'intransigeance d'une de nos banques en a décidé autrement : elle exigeait un cadre juridique .

Jean : moi le redressement, je n'en voulais pas ! Pourtant on était tellement noyé, que par moment on a même été tenté de liquider !

Un géobiologue avec qui le courant était bien passé, nous avait dit qu'il était bénévole à Solidarité paysans et comment ça se passait. Mais j'étais réticent.

Anne : la pression était immense : peur du téléphone, des courriers, se sentir mis au plus bas, comme par ce marchand d'aliments passé à la maison, qui a été odieux, nous menaçant du pire avenir...

Jean : quand j'ai vu l'état de Anne en arrivant, je me suis expliqué avec lui, et il a fini par nous dire en partant qu'il y a des endroits où s'adresser quand on a des difficultés, et il a cité aussi Solidarité Paysans.

On était tellement mal qu'on a fini par appeler , malgré nos réticences. Le choix à faire était crucial : entre redressement judiciaire et liquidation . La salariée et le bénévole de Solidarité Paysans ont cheminé avec nous dans nos hésitations .

Un autre élément déterminant est apparu : on avait déjà une réflexion sur l'autonomie alimentaire (on était engagé avec un nutritionniste de NTRL qui nous guidait bien).

Anne était intéressée par les soins alternatifs aux animaux et avait déjà fait une formation acupuncture avec le contrôle laitier ...

Un conseil comptable privé, après examen de notre bilan aboutissait à deux conclusions :

- 1- il fallait ouvrir un redressement judiciaire.
- 2- il conseillait de passer en bio pendant le redressement .

On m'aurait dit il y a dix ans que je passerais en bio, je ne l'aurais pas cru ! J'en avais l'image qu'on nous en donne ...

Solidarité Paysans nous a mis en contact avec le GAB. En attendant qu'un RDV soit possible, il y avait l'opportunité d'une journée de formation pas très loin de chez moi. J'y suis allé à reculons le matin, mais pour le soir-même, l'image que j'avais était rectifiée, car j'avais rencontré des gens ... comme moi !!!

L'étude économique pour le passage au bio a été réalisée par le GAB, et elle a servi d'appui pour constituer le dossier de redressement judiciaire par Solidarité Paysans. Notre avocat nous a aussi bien défendu pour faire accepter le plan de redressement.

La conversion de 18 mois s'est faite facilement, **et depuis ce n'est plus pareil, ça va beaucoup mieux, financièrement et moralement.**

Je retrouve mon vrai métier (travailler avec l'oeil ; avant on me disait ce qu'il fallait faire) ; et même l'envie de chanter en allant travailler !

Anne : c'est un renouveau, une naissance, une ré-installation. On se sent en accord avec soi-même et avec la nature .

Jean: je vais aux formations du GAB, au groupe d'échanges, et aux visites. C'est énorme, ce que ça compte !

Anne a suivi aussi une formation huiles essentielles avec eux .

On produit moins, on travaille moins, mais ce qui est produit est mieux payé. Oui, on peut commencer à vivre un peu par rapport au privé.

On se sent sorti du système du réseau des organismes qui nous pilotent, et sont tous connectés entre eux (comment le responsable de la SAFER au moment de la dissolution du GAEC, pouvait me répondre « vous êtes en difficultés, et les 20 ha ne peuvent pas vous être attribués ??? ».

Système où l'humain n'a plus de place . Quand j'ai dit à un fournisseur privé avec qui je travaillais depuis 20 ans que je passais au bio, il a fermé son cahier et m'a dit « je n'ai plus rien à faire ici . » Pourtant, c'est dans l'humain qu'on a trouvé la force de traverser tout ça : avec notre salarié, on a toujours joué la transparence, et il nous soutenait comme il pouvait.

Anne : nos enfants aussi nous ont soutenus.

Et heureusement qu'on était à deux : dans le couple, chacun à tour de rôle aidait l'autre qui flanchait .

Jean : avec du recul, je vois le redressement judiciaire comme un passage nécessaire vers un renouveau. J'ai sans doute trop tardé à me décider.

A l'avenir, ce qui me ferait plaisir ? C'est qu'un jeune ait envie de reprendre ici . Et moi je prendrai mon bâton de pèlerin pour aller voir les paysans dans la campagne pour partager ce que j'ai compris, et aider à ouvrir les yeux sur les injustices du système. Dans le métier, il manque de solidarité ...

Et pourquoi pas bénévole à Solidarité Paysans !

En tout cas il y a un combat qui me tiendrait à cœur : faire cesser l'affichage « RJ » sur les documents bancaires des gens qui sont comme nous en redressement judiciaire,

car les organismes et les fournisseurs ne cherchent pas à comprendre : pour eux RJ, t'es directement catalogué comme « nul, tu ne peux pas payer ». Alors que ce n'est pas vrai, puisque la situation a complètement changé. C'est très pénalisant à vivre : dossiers refusés, fournisseurs qui se désengagent ... **Il y aurait des choses à bouger pour faire cesser ça .**

Ce témoignage fait grandement écho au travail engagé par l'ensemble du réseau Solidarité Paysans sur l'analyse des changements de pratiques en agriculture. Un prochain numéro de Cultivons la Solidarité développera ces apports qui dégagent des pistes positives pour les personnes accompagnées et qui a donné lieu à un colloque national le 7 décembre dernier.

DLA : mobilisation des équipes

Gilles Auffret-SP 56

Un travail de réflexion sur le projet de l'association Solidarité Paysan de Bretagne est conduit à travers un outil, le DLA (Dispositif Local d'Accompagnement)

Ce travail est l'occasion d'analyser nos points communs et nos divergences, pour ensemble trouver le chemin et les moyens qui nous permettront d'accompagner au mieux les paysannes et les paysans qui nous font appel et ce dans le respect de notre charte éthique .

La réussite de cette réflexion est conditionnée par la participation du plus grand nombre de bénévoles. Aussi, d'une part un groupe régional de 30 personnes s'est mobilisé pendant 5 journées avec un travail à distance au départ (compte tenu du contexte sanitaire),et d'autre part les collègues départementaux ont mené une réflexion entre bénévoles présents (environ 50) sur leur engagement à SP.



Le groupe de bénévoles et salariées réuni le 16 mars à Loudéac

La solidarité au cœur de la supervision — Luc Carimalo, psychologue, intervenant pour SP

L'association Solidarité-Paysans œuvre depuis de longues années en *accompagnant des personnes qui rencontrent dans la gestion de leur entreprise, des difficultés d'ordre économique, juridique ou social*. Les bénévoles et salarié.e.s de l'association qui accompagnent ces hommes et ces femmes sur des exploitations en crise, sont inévitablement confrontés aux souffrances psychiques, sociales et familiales qui y sont associées. Et depuis de nombreuses années, l'association a senti la nécessité d'être épaulée par des professionnels tant cette souffrance les interpelle.

Les difficultés des personnes que nous accompagnons nous touchent inévitablement, résonnent en chacun de nous, de façon différente, en fonction de nos histoires tant professionnelles que personnelles. Nous savons d'expérience que les agriculteurs-trices peuvent connaître un grand désarroi, un désespoir qui les conduit parfois à des actes sans retour... Comment ne pas être affecté et rester sans peur, sans angoisse devant une telle situation que nous sentons à risque ? Des réponses concrètes peuvent être apportées, notamment sur le plan juridique ou économique. À cet égard l'association dispose de nombreuses ressources et d'un large réseau de partenaires qui lui permet d'orienter les personnes vers les interlocuteurs adéquats. Mais pour autant, il n'est pas certain que ces hommes et ces femmes concerné.e.s puissent entendre les arguments ou solutions que nous leur proposons, aussi réalistes qu'ils puissent être. Bien souvent nous avons entendu en supervision que la situation économique n'est plus viable et que l'issue qui se dessine est le dépôt de bilan mais la personne ne peut l'entendre, elle n'est pas prête. Le déni peut être puissant et il a sa raison d'être : il protège la personne d'un grand sentiment d'échec, d'un immense désespoir, voire d'un effondrement psychique. Cette réalité nous interpelle au plus profond et nous met face à notre impuissance à aider l'autre ; que faire, quelle attitude adopter quand nous nous sentons nous-même troublé, ou démuni ? L'expérience de l'accompagnement nous montre que nous avons finalement peu de marge de manœuvre pour aider l'autre. Le plus puissant levier réside dans le fait que nous pouvons nous aider nous-même, à y voir plus clair. Nous pouvons nommer et prendre conscience de nos propres limites (la peur, l'impuissance, le sentiment de notre propre fragilité...) qui réduisent notre champ

de vision et obscurcissent notre capacité d'action : nous risquons par exemple de proposer trop tôt des solutions, de poser trop de questions ou d'essayer de ramener la personne à une position qui nous semble à nous, plus réaliste ou plus objective...

L'émotion – aussi tenue soit-elle – vient colorer notre compréhension et notre capacité d'accueil : comme une caméra avec laquelle nous ferions un « zoom avant » nous focalisons notre pensée sur un aspect, une partie du problème. De ce fait nous perdons de vue l'autre tel qu'il est situé, avec sa subjectivité, avec ce qu'il peut ou non entendre.

À cet endroit commence le travail de supervision :

Le premier temps – essentiel – est pour le participant (bénévole, salarié) de mettre en mot la manière dont il vit la situation, les difficultés qu'il rencontre, et de s'en ouvrir au groupe. Le groupe de supervision, dans sa fonction fondamentale, est avant tout un lieu ou un espace d'accueil –solidaire - de cette parole sensible. Le non-jugement et la confidentialité qui sont de règle font grandir au fil du temps la confiance entre les participants. Chacun, peu à peu ose davantage s'exposer avec ses propres doutes, ses fragilités.

Dans un second temps, les retours que peuvent faire les uns et les autres sur une situation donnée vont aider également le participant à élargir sa compréhension et se déprendre au moins partiellement de ce qui l'avait saisi. On découvre d'autres points de vue, on échange des idées, des façons d'être, des émotions, des valeurs... La solidarité est à l'œuvre. Et l'on retrouve une dynamique de pensée constructive grâce aux interactions avec les collègues.

La relation humaine est complexe, chaque fois unique, c'est ce qui en fait la beauté. Mais c'est aussi la raison pour laquelle la réponse donnée à l'un ne conviendra pas à l'autre. De ce point de vue, l'aide que nous tentons d'apporter est toujours relative, incertaine, et ne relève en aucun cas d'un guide d'attitudes codifiées que nous pourrions enseigner.

Le lien qui se crée et se nourrit à chaque rencontre demeure l'essentiel, quelques soient les doutes qui peuvent nous traverser. Que ce soit en supervision ou en situation d'accompagnement, la parole partagée et son corollaire l'écoute attentive, humanisent notre vécu. L'écoute et le regard bienveillant que nous portons sur l'autre invitent à la Présence et la bienveillance à l'égard de soi-même. À la fois nous donnons et nous recevons. En cela nous ne sommes plus solitaires mais nous devenons solidaires les uns des autres.

A votre agenda :

Prochaine Assemblée Générale de Solidarité Paysans de Bretagne le 24 juin 2021